

CHARTRE D'ENGAGEMENT



L'ENTREPRISE S'ENGAGE À

Former l'ensemble de ses salariés
aux techniques alternatives aux pesticides

Rester en veille et échanger avec la profession sur les techniques

Proposer au moins une solution "zéro pesticide",
en entretiens courants, hors bassin Ribou-Verdon et Rucette

Proposer uniquement des solutions "zéro pesticide"
aux clients situés sur le captage du Ribou-Verdon
et Rucette d'ici 2019

Concevoir et créer des aménagements
réduisant l'utilisation de pesticides

Disposer d'un site de stockage conforme
aux exigences réglementaires

Ne pas diffuser d'information discréditant
les techniques d'entretien au naturel